



Public visé :

Ce cursus de formation certifiant s'adresse aux professionnels qui prennent soin, aux aides-soignantes, AMP, auxiliaires de vie, infirmières, psychologues, chefs de service, éducateurs spécialisés, assistantes sociales et service RH.

Prérequis :

Le professionnel « référent de la Bientraitance et l'éthique du prendre soin » est la personne ressource, au sein de la structure, de l'entreprise ou à domicile, dont le rôle est de faciliter une meilleure approche de cette notion de bientraitance au quotidien et ce que le référent peut proposer comme alternative à un mieux-être autant des salariés que des publics accueillis en établissement ou entreprise, de tout secteur confondu.

Résumé de la certification :

La Haute Autorité de Santé (ANESM) a établi depuis 2008, des Recommandations, dans le cadre des bonnes pratiques. Cette dernière définit la Bientraitance comme étant « une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager, le salarié, le résident, le patient et les proches, dans le respect des droits et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins ».

La Notion de **Bienveillance**, plus récente dans sa déclinaison professionnelle, se situe au niveau de l'intention des professionnels. Elle consiste à aborder l'autre, le plus fragile, avec une attitude positive et avec l'intérêt de favoriser un mieux-être pour lui ; La Notion de **« Prendre soin ... »** se réfère à un accompagnement de proximité où une place importante est donnée à l'expérience des professionnels qui travaillent au plus près des personnes dépendantes, handicapées et fragilisées. La Notion de **reconnaissance** est également éclairante. Cette approche met l'accent sur l'importance pour toute personne d'être regardée favorablement par ceux qui l'entourent pour développer une image positive d'elle-même et en conséquence, pour déployer ses capacités au mieux. Utiliser le terme de **bientraitance** oblige en effet, les professionnels à garder en mémoire, la trace de la négligence voire de la maltraitance. Ainsi, la bientraitance, démarche volontariste, situe les intentions et les actes des professionnels dans un horizon d'amélioration continu des pratiques tout en conservant une empreinte de vigilance incontournable. La bientraitance est à la fois une **démarche positive et Mémoire de risque**.

Objectif(s) pédagogique(s)

Les professionnels, en fin de formation, auront la capacité de :

C.1 : Identifier et estimer le profil de la personne accompagnée afin de définir ses besoins (physiologiques, psychiques, affectifs, etc) ses difficultés et ses ressources, par la maîtrise de la communication (verbale et non verbale) et de la pratique de la relation d'aide.

C.2 : Mettre en œuvre et respecter le cadre de l'accompagnement, dans l'approche de la bientraitance, afin de mieux répondre aux demandes de la personne dite vulnérable, par l'approche d'un cadre d'intervention (concepts et notions : cadre légal, réseau terminologie, notions d'éthique, de déontologie, de souffrance, etc) et favoriser dans sa pratique professionnelle, le déploiement d'une approche bienveillante, de manière générale et collective.

C.3 : S'approprier la posture de référent de la bientraitance, dans la prise en charge globale, afin d'être identifié comme personne ressource, pour relayer, partager, transmettre, informer, soutenir, échanger, écouter, avec le professionnel vulnérable en autre, par le biais de sa posture professionnelle

C.4 : Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité (Professionnels, salariés, personnes âgées, handicapées, malades, les proches, dans le cadre de la prise en charge globale, afin d'anticiper les situations particulières difficiles et de favoriser la réflexion collégiale et interdisciplinaire, quel que soit le lieu de prise en charge, par le biais des outils de l'accompagnement (Pratique de la relation d'aide,



Durée et modalité d'organisation :

Durée : 70 h

Horaires : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

En inter ou intra entreprise

Taille du groupe = 14 à 15 personnes

Accessibilité :

L'organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

Prix de la prestation ou conditions tarifaires.

Le coût pédagogique de la formation est pris en charge, sur une partie voire la totalité, par les OPCO (OPCO SANTE, ANFH, UNIFORMATION, OPCO EP, etc) pour les salariés.

Le coût de la formation est de 3094 euros HT.

Déroulé / contenu de la formation :

Détailler : séquencé, en cohérence avec les objectifs de la formation

Module 1 : Notions à définir : bienveillance, bienveillance, non bienveillance

Module 2 : Gestion des émotions, estime de soi, prendre soin de soi,

Module 3 : la communication bienveillante (verbale et non verbale)

Module 4 : les manifestations des risques psycho-sociaux au travail

Module 5 : Les outils du ressourcement

Module 6 : la posture de référent

Evaluations, certification

Moyen d'encadrement :

Le psychologue de l'équipe pédagogique de la formation, suit individuellement les candidats, en distanciel, et intervient en formation sur les thématiques de la gestion des émotions et de l'estime de soi.

Enrico PASTORINI, psychologue clinicien, est un formateur-expert, reconnu comme la personne-ressource afin d'accompagner les professionnels en difficultés. Il accompagne les professionnels tout au long de la formation et alerte l'équipe pédagogique en cas de difficultés plus lourdes pour certains d'entre eux.

Il sera joignable par mail : enricopastorini@hotmail.com

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)

Les modalités d'adaptation pédagogique :

- Répartition pédagogique : 100 % de présentiel
- Participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée
- Exercices pratiques, outils d'analyse, mises en situation pratique, étude de cas,
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Auto-évaluations régulières, QCM, mises en situation.

Questions ouvertes, réflexions initiées,

Feuille d'émargement par demi-journée

Livrables remis aux stagiaires

Attestation de présence,

Supports de formation

Modalités et délai d'accès :

Information transmise sur les dates de démarrage des promotions, sur différents territoires,

Nous transmettons le planning, la fiche de présentation de la formation et le devis / convention, pour valider l'inscription du candidat et la prise en charge par l'entreprise du coût pédagogique

Le candidat / l'entreprise, à un délai de rétractation de 10j pour une formation en présentiel et 14j pour une formation à distance.

Siège social : 64 avenue Anatole France 92 300 Levallois Perret

SAS au capital de 30 000 euros RCS Nanterre

Immatriculation 838 296 118

